

Chirurgie orthopédique : une offre globale à l'hôpital



De gauche à droite : Caroline Lataige (interne depuis novembre), Dr Laurent Bouchez (responsable du service), Dr Marie-Pierre Mirous (assistante), Dr Julien Viader (PH chirurgien), Dr Elias Ghoson (PH chirurgien) et Dr Guy Lamolinerie (PH chirurgien).

SANTÉ Le centre hospitalier de Millau a les compétences et les moyens, notamment grâce à la coopération avec le CHU de Montpellier, de proposer une prise en charge globale et spécialisée en orthopédie. «*Quand il y a un problème articulaire le service de chirurgie orthopédique du centre hospitalier de Millau se doit d'offrir une réponse adaptée, moderne, de qualité et de proximité*», précise le Dr Laurent Bouchez, spécialiste de la chirurgie de l'épaule et du membre inférieur, responsable du service de chirurgie orthopédique.

Une équipe complète et performante

L'équipe actuelle, constituée du Dr Bouchez, du Dr Lamolinerie et du Dr Ghoson, s'est vue renforcée depuis 2014 par l'arrivée du Dr Julien Viader, spécialiste de la chirurgie du membre inférieur, en provenance du centre hospitalier de Châteauneuf. L'équipe s'est toujours attachée à intégrer dans ses pratiques, des techniques modernes de prise en charge. Dans les faits, cela s'est traduit par le développement de l'arthroscopie de l'épaule et du genou, de la chirurgie percutanée du pied, de la chirurgie mini-invasive de hanche.

La coopération avec le CHU de Montpellier a, de plus, permis de compléter l'offre de soins dans des domaines spécifiques. Cette coopération est devenue une réalité depuis novembre 2012, avec la présence de deux assistants spécialistes de la chirurgie de la main, travaillant en alternance sur le site de Millau et dans le service du Pr Charnas du CHU de Montpellier (service de chirurgie de la main et du membre supérieur, responsable notamment de la prise en charge des réimplantations en cas d'amputation).

Des projets à venir

Un des projets à court et moyen terme est que le centre hospitalier de Millau constitue une antenne avancée du département de neurochirurgie, d'orthopédie et de rhumatologie du CHU de Montpellier, initialement au travers de consultations avancées. Cela a d'ailleurs déjà débuté en 2014 avec la présence une fois par mois du Dr Thomas, rhumatologue, membre de l'équipe du Pr Combe.

Développement de la chirurgie ambulatoire

Depuis le 17 novembre 2014, le transfert de l'activité de chirurgie ambulatoire de Saint-Côme (plus de 2500 actes annuels) sur le site du Puits-de-Calks permet de proposer un outil plus performant pour l'ensemble des spécialités. «*Pour l'orthopédie, la prise en charge d'un patient en ambulatoire, concerne principalement la chirurgie de la main, la chirurgie arthroscopique du genou et de l'épaule, ainsi que la chirurgie du pied. Nous souhaiterions bientôt intégrer la chirurgie prothétique de la hanche et du genou pour des cas sélectionnés.*»

SMS

● **LES PERMANENCES DE L'ADIL** Louer un logement ou devenir propriétaire, construire, acheter, vendre, entreprendre des travaux, réaliser des économies d'énergie, connaître la réglementation juridique et fiscale applicable pour chaque opération, tout savoir sur les aides et financements mobilisables ? Seul organisme agréé en Aveyron par l'Etat et par l'ADEME pour informer le public sur le logement et l'habitat, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, l'Adil répond à toutes ces questions et vous conseille gratuitement et en toute indépendance, hors de toute démarche ou visée commerciale. Quel que soit votre projet, avant de vous engager, faites le point avec l'Agence départementale d'information sur le logement. Permanence jeudi 12 février de 9h à 12h au Centre médico-social, 2 place Bion-Marlavagne. Pour tout renseignement, contactez l'Adil au siège, 7 place Sainte-Catherine à Rodez. Tél. 05.65.73.18.00, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 14h à 17h.

Tourisme : Millau veut le label «Famille Plus»



Conférence de presse à l'OTSI qui se met en mode famille.

TOURISME En matière de tourisme, la compétition entre les territoires est rude. La lutte est imparable pour attirer les vacanciers, qui à l'heure d'Internet, disposent d'un choix de destinations immense. Le bassin Millavois, positionné sur le créneau de la pleine nature et du patrimoine cible particulièrement les familles. «*Elles représentent déjà 40% de notre clientèle*», justifie Frédéric Massol, directeur de l'OTSI. De son côté Bérénice Lacan, élue chargée de la petite enfance, rappelle que cette volonté de promouvoir le tourisme familial s'inscrit dans la politique familiale développée par la ville. Les élus ont donc décidé de s'intéresser à un label dénommé «Famille Plus» qui a été créé en 2006 à l'initiative de maires de stations touristiques. Comme tous les labels il fixe un ensemble de critères destiné à formuler un engagement adressé aux touristes. Quel est-il ?

- Un accueil personnalisé pour

les familles.

- Des animations adaptées pour tous les âges.
 - Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif.
 - Des activités pour petits et grands à vivre ensemble ou séparément.
 - Tous commerces & services sous la main.
 - Des enfants choyés par nos professionnels.
- Millau pose aujourd'hui clairement sa candidature pour l'obtention de ce label pour réussir ses vacances en famille, quelle que soit la destination. La ville, sans tarder, a mobilisé ses services pour faire un état des lieux de ce qui existe déjà et de ce qui est à faire. «*Beaucoup de critères sont déjà remplis*», note Elodie Platet. «*Nous devons travailler sur la mise en œuvre d'une offre en matière de garde d'enfants de moins de 3 ans pendant les vacances scolaires. Cela rejoint le pôle de petite enfance que nous voulons*

nous sommes en réflexion», ajoute Bérénice Lacan. Il faut également toucher les professionnels de l'hébergement, d'activités et de restauration pour les convaincre de mettre en place un accueil privilégié pour les familles. «*Beaucoup sont déjà dans les clous. Restent quelques mises à niveau qui ne nécessitent pas des investissements importants*», explique Frédéric Massol. Des chaises hautes, des tables à langer, des menus enfants, des espaces pour les poussettes...

«*Ce label est aussi un outil qui va nous permettre de mieux travailler la clientèle familiale. Par le site Internet du label Famille Plus on va pouvoir toucher un public national et international. Beaucoup de gens sont sensibles aux labels qui les sécurisent dans les destinations qu'ils choisissent*». Le dossier de candidature devrait être déposé en 2016.

R.G.

